



INF'EAU SEMOIS-CHIERS

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois-Chiers

OCTOBRE 2020

n°47

La Semois depuis la réserve de Biosphère Membre du GNB

1. Editorial
3. Inventaires de terrain 2020
5. Panneaux cours d'eau
7. La Messancy à Athus
11. BE WAPP - Contrat de Rivière
15. Bilan BE WAPP
17. Collaboration entre le WWF et le Contrat de Rivière
21. Chantiers de gestion plantes invasives 2020
27. Les brèves

LE MOT DE LA CELLULE

EDITORIAL

Pour la Cellule de coordination, c'est le moment de faire le bilan de cette période particulière.

Entre inventaires de terrain, panneaux cours d'eau, projet de collaboration WWF, opérations Be Wapp et campagnes de lutte contre les plantes invasives, nous n'avons pas vu le temps passer.

Neuf de nos communes sont inventoriées, deux sont en cours d'inventaire.

Parmi ces communes, celle de Neufchâteau, qui rejoint à nouveau le Contrat de Rivière. Bienvenue à elle !

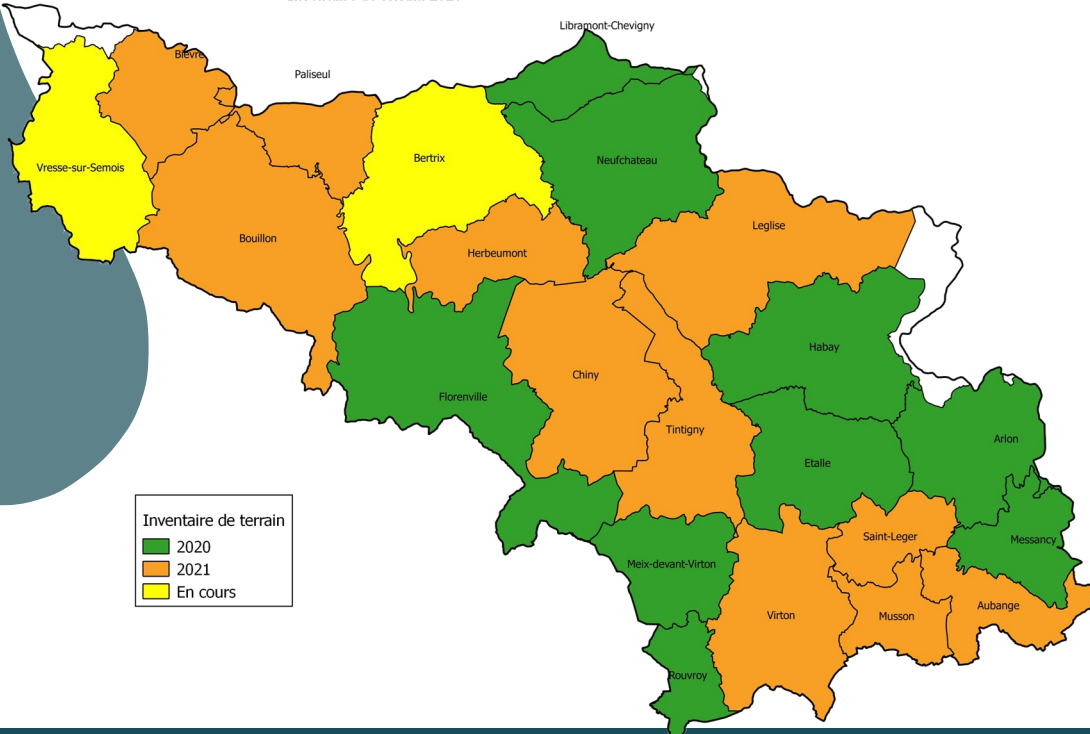
Au niveau de la lutte contre les plantes invasives, le lancement du projet « Restauration de l'habitat de la loutre en Semois », mené en collaboration avec le WWF, nous a permis d'engager des étudiants afin de lutter contre la balsamine de l'Himalaya.

Nous avons également réalisé, en collaboration avec le Service Public de Wallonie, le suivi des sites de berces du Caucase sur notre zone d'actions.

Par contre, les contraintes liées à ce fichu virus nous ont forcé à reporter l'organisation des Journées Nature prévues cette année à Meix-devant-Virton. Une première après 14 éditions successives! Comme la venue de nos amis Québécois du COBARIC, mais ce n'est que partie remise...

EDITORIAL

Prenez soin de vous et de vos proches, et à bientôt !



INVENTAIRES DE TERRAIN 2020

A partir du 20 avril dernier, l'évolution des conditions sanitaires imposées par la crise du Coronavirus a permis à la Cellule de coordination de démarrer les inventaires de terrain dans le cadre du Programme d'actions 2020-2022.

A ce jour, les communes d'Arlon, Etalle, Florenville, Messancy, Libramont, Rouvroy, Habay, Neufchâteau et Meix-devant-Virton sont inventoriées, soit neuf communes sur les 22 qui font partie du Contrat de Rivière. Les inventaires des communes de Bertrix et Vresse-sur-Semois sont en cours et seront terminés d'ici fin d'année. Les autres communes seront inventoriées en 2021.

Ces inventaires seront transmis et discutés avec nos partenaires afin d'essayer de dégager des solutions aux problèmes rencontrés (rejets, érosions, entraves, entretien/réparation d'ouvrages,...) ou au contraire, (re)mettre en valeur notre patrimoine lié à l'eau (lavoirs, fontaines...).

Pour rappel, à l'instar des autres Contrats de Rivière, nous utilisons une **tablette** pour réaliser la mise à jour de l'inventaire, avec une **application (Fulcrum)** reprenant tous les points d'inventaire avec leurs fiches spécifiques, sur fond Google map ou Earth.

Vous pouvez consulter les données d'inventaire en allant sur le site "fulcrum" :

https://web.fulcrumapp.com/users/sign_in

l'adresse Email à spécifier est la suivante :

crwallonie@gmail.com

le mot de passe est : **14crwallonie**.

En inventaire, nous observons également des points positifs comme par exemple l'aménagement d'un abreuvoir pour le bétail (ici à Neufchâteau)





Clairefontaine (Arlon)

PANNEAUX COURS D'EAU

Nos rivières et nos ruisseaux méritent une attention de tous les jours, mais il faut d'abord les sortir de l'anonymat. C'est l'objectif que nous menons depuis plusieurs années par la mise en place d'une signalétique cours d'eau.

Cette dernière commande est la suite d'achats groupés réalisés par les Contrats de Rivière qui ont débutés dès 2005 et qui ont pris de l'ampleur en 2013.

Pour rappel, en 2015, 254 panneaux signalétiques cours d'eau ainsi que des poteaux ont été commandés. Deux types de panneaux (voiries et sentiers) ont été placés par les Service Travaux des douze communes concernées par ce projet.

Cet été, nous avons reçu 210 panneaux cours d'eau à placer le long des sentiers de promenades. Le coût est de 1340€ et est financé par le Contrat de Rivière. Dix-neuf communes ont souhaité compléter leur signalétique. Merci aux différents Services Travaux de leur collaboration et d'avoir placé ces panneaux.

Ce n'est pas terminé ! Une autre commande groupée avec les autres Contrats de Rivière a été réalisée en septembre dernier. Cette fois-ci, ce sont 60 panneaux cours d'eau, à placer le long des routes communales, qui ont été commandés à l'intention de onze communes de notre sous-bassin. Nous devrions les recevoir début 2021.



Stehnen (Arlon)



Vallée des trois moulins (Arlon)



Zone d'intervention



Avant travaux



Après travaux

A proximité de la rue Arend : en amont et en aval du pont.



LA MESSANCY À ATHUS

Ces dernières semaines, l'entreprise Ecocur a procédé à l'entretien de la voûte végétale et des atterrissements sur la Messancy à Athus : du Quartier Schlauss à la rue de la Chiers (en aval de la confluence de la Messancy avec la Chiers). Cela représente plus ou moins 1,5 km de cours d'eau.

L'objectif de ces travaux est d'améliorer l'écoulement de la Messancy dans toute la traversée d'Athus par recépage et retrait de la végétation, retrait d'atterrissements et par un curage.

Durée des travaux : du 24 août au 5 octobre 2020 soit environ 35 jours ouvrables.

Coût : environ 100.000€ TVAC pris en charge par le SPW-DGO3-DCENN.

Pont de la Grand-Rue.

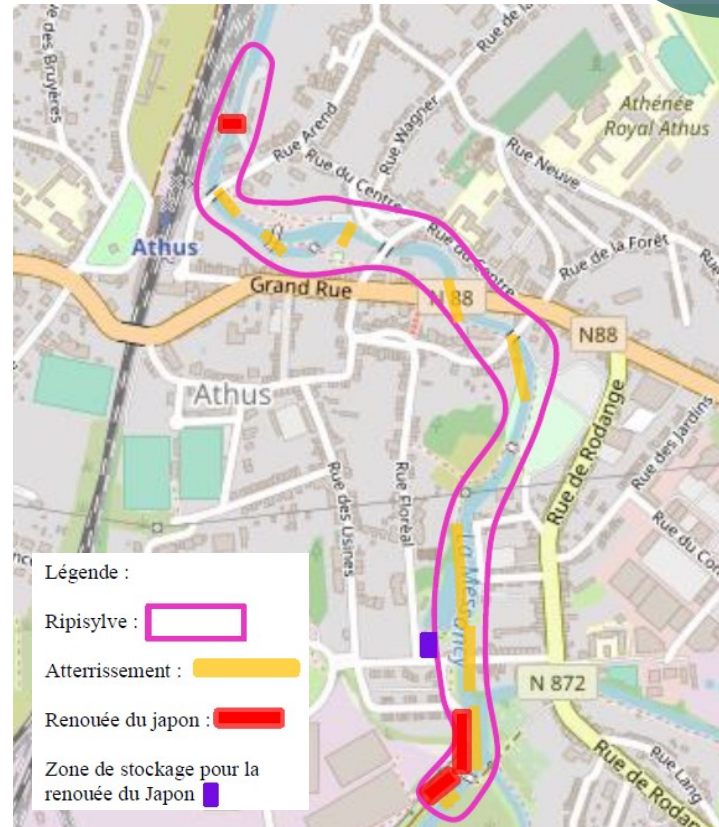


Avant travaux



Après travaux

13.10.2020



Légende :

- Ripisylve :
- Atterrissement :
- Renouée du Japon :
- Zone de stockage pour la renouée du Japon :



Avant travaux



Après travaux

13 10 2020

En aval du pont de la rue Albert Claude.



Avant travaux



Après travaux

13 10 2020

Le long de la rue du Lavoir.



13 10 2020

Le long du piétonnier, à proximité de la place du marché.



13 10 2020

Le long du piétonnier, à proximité de la place du marché.



13 10 2020

En amont et en aval de la rue Cockerill.



13 10 2020



13 10 2020

Ing. Pierre OTTE
Premier Attaché d'encadrement
Chef de District

SPW agriculture ressources naturelles environnement
Département du Développement, de la Ruralité, des Cours d'Eau et
du Bien-être animal
Direction des Cours d'eau non navigables
District de Marche-en-Famenne
rue du Luxembourg, 5 à 6900 Marche-en-Famenne
Tél. : +32 (0)84 37 43 38

 **Wallonie**
service public
SPW





BE WAPP - CONTRAT DE RIVIÈRE

La Cellule de coordination du Contrat de Rivière a retroussé ses manches pour participer à l'opération Be Wapp et ramasser les déchets sur différents tronçons de nos cours d'eau !

Lundi 21 septembre à Lamouline (Libramont)

Lieu : talus entre la N40 et le ruisseau de Lamouline.

Linéaire nettoyé : 150 m.

Nombre de personnes : un bénévole et Sylvie et Céline du Contrat de Rivière.

Quantité de déchets ramassés : 5 sacs bleus (PMC), 5 sacs blancs (résiduel), un pneu sur jante et une couverture.



Mardi 22 septembre à Tintigny

Lieu : la Semois entre Tintigny et Breuvanne.

Linéaire nettoyé : 3 km.

Nombre de personnes : Yanick, Valère et Céline du Contrat de Rivière.

Quantité de déchets ramassés : 5 sacs de déchets divers (métaux, plastiques, ...), un canot pneumatique, 2 tambours de machine à laver, un panneau de signalisation et 3 grandes bâches agricoles.



Mardi 22 septembre à Lamorteau (Rouvroy)

Lieu : le Ton en aval de Lamorteau.

Linéaire nettoyé : un peu moins de 2 km.

Nombre de personnes : Yanick, Valère et Céline du Contrat de Rivière.

Quantité de déchets ramassés : 4 sacs bleus (PMC), 5 sacs blancs (résiduel), 4 balles, 1 palette, 1 piquet et 1 assiette de jardinière (en PVC).



Jeudi 24 septembre à Athus (Aubange)



Lieu : la Messancy du Quartier Schlauss à la rue Cockerill.

Linéaire nettoyé : 1,5 km.

Nombre de personnes : Frédéric et Nicolas (ouvriers communaux) et Valère et Céline du Contrat de Rivière.

Quantité de déchets ramassés : 20 sacs et des déchets divers (métaux, plastiques, couverture, ...).



Vendredi 25 septembre à Virton et Saint-Mard

Lieu : le Ton (depuis la passerelle en face de l'Athénée jusqu'à la rue Léon Colleaux) et la Vire (de la rue des Vanniers jusqu'au milieu de la rue du Temple).

Linéaire nettoyé : un peu plus de 1 km.

Nombre de personnes : Kevin Grogna (pêcheur et membre de la Fédération Halieutique et Piscicole du sous-bassin Semois-Chiers) et Yanick, Valère et Céline du Contrat de Rivière.

Quantité de déchets ramassés : 4 sacs bleus (PMC), 5 sacs blancs (résiduel), un panneau de signalisation, un panier et un tuyau d'arrosage.

Et les OFNI's ?

Depuis le 10 mars, un barrage flottant est placé sur **la Messancy à Athus** et un autre est sur **la Batte à Musson** depuis le 26 juin. Ces deux barrages flottants, que nous plaçons régulièrement, depuis 2014, sur nos cours d'eau à la demande des communes et/ou des gestionnaires de cours d'eau, nous permettent de récolter les OFNI's (Objets Flottants Non Identifiés). Nous vous communiquerons le bilan des déchets collectés dans le prochain In'Eau.



BILAN BEWAPP

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2020 EN WALLONIE :

UNE DIMINUTION DE 42% DES DÉCHETS
RAMASSÉS PAR KILOMÈTRE PARCOURU



165

tonnes
de déchets ramassés



47.195

participants
dont
17.756
élèves sensibilisés



7.584

km parcourus
et nettoyés,
à travers
+ de 250
communes wallonnes



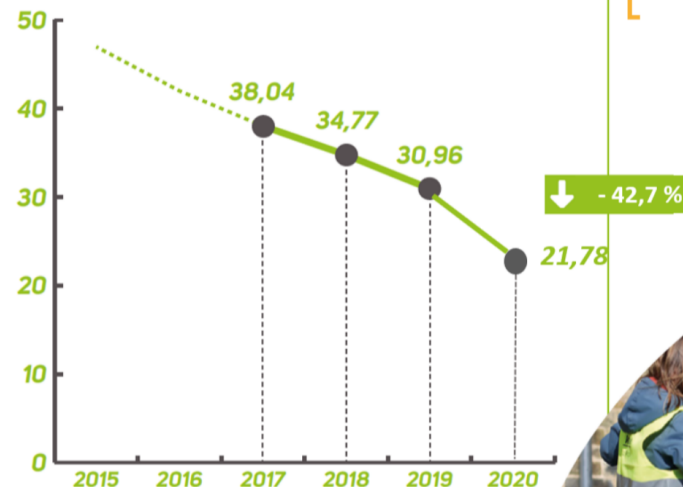
47.000, c'est le nombre de valeureux Wallons qui se sont mobilisés, du 24 au 27 septembre, malgré la crise sanitaire et la météo capricieuse. Ensemble, ils ont pris part à cette 6ème édition du Grand Nettoyage de Printemps. Forcément moins nombreux que les années précédentes, ils ont pourtant mis les bouchées doubles en ramassant 165 tonnes de déchets sauvages et en parcourant plus de 7.500 kilomètres pour rendre la Wallonie Plus Propre. Par kilomètre parcouru, 21 kg de déchets ont été ramassés, contre 38 kg en 2017.

UNE AMÉLIORATION DE LA PROPRETÉ D'ANNÉE EN ANNÉE

« En moyenne, chaque participant au Grand Nettoyage de Printemps a ramassé 5,6 kg de déchets », déclare Valérie Cartiaux, porte-parole de l'asbl Be WaPP. « C'est plus par personne comparé à l'année dernière. Cela s'explique notamment par l'appel qui avait été lancé à tous les volontaires préalablement à l'opération afin qu'ils étendent leur zone de nettoyage compte tenu qu'il était pressenti qu'ils soient moins nombreux sur le terrain cette année. De plus, il était demandé à toutes les écoles de ne pas se rendre en rue avec leurs élèves, ce qui a eu pour conséquence de libérer des zones à nettoyer. »

« Par kilomètre parcouru par les participants, nous sommes passés de 38,04 kg de déchets ramassés en 2017 à 21,78 kg cette année ». Cette diminution s'inscrit dans une tendance à l'amélioration de la propreté déjà constatée les années précédentes.

INDICATEUR DE MALPROPRETÉ
(KG DE DÉCHETS RÉCOLTÉS PAR KM)



Diminution de 42,7 % de
l'indicateur de malpropreté
entre 2017 et 2020



« C'est vrai que la diminution du nombre de déchets ramassés cette année par kilomètre est impressionnante », continue Valérie Cartiaux. « Outre la conscientisation générale de plus en plus présente, la situation exceptionnelle de cette année où moins de personnes se sont trouvées en rue peut en partie expliquer ce chiffre. Il faut également souligner le travail exceptionnel des communes qui ont inscrit la propreté publique comme une priorité stratégique et des Ambassadeurs de la Propreté qui sillonnent la Wallonie chaque semaine afin de maintenir propre les rues qu'ils parrainent. »

LES RIVIÈRES NETTOYÉES ÉGALEMENT

Outre une journée supplémentaire (le jeudi) ajoutée cette année et qui a permis à quelque 400 équipes supplémentaires de participer, l'édition 2020 a été marquée par la collaboration avec le River Cleanup et les Contrats de Rivière de Wallonie.

« La collaboration avec les Contrats de Rivière, explique Valérie Cartiaux, est très importante car elle permet de proposer aux participants des endroits bien choisis, permettant de participer à l'action dans de bonnes conditions de sécurité tout en préservant la faune et la flore ». Au total, pas moins de 500 personnes réparties dans 36 équipes se sont mobilisées pour nettoyer les berges et voiries le long de 93 km de cours d'eau. Ensemble, ils y ont récolté près de 4,7 tonnes de déchets sauvages.

Be WaPP tient à remercier l'ensemble des volontaires qui ont participé à cette édition 2020. Un merci tout particulier aux Ambassadeurs de la Propreté qui s'engagent toute l'année pour rendre la Wallonie plus propre.

Pour la Ministre de l'Environnement, Céline Tellier, « la mobilisation citoyenne lors du nettoyage de Printemps reste essentielle pour conscientiser les générations actuelles et futures à la malpropreté ambiante de manière à faire changer les comportements de manière durable. Je remercie l'ensemble des participants qui ont mis les bouchées doubles malgré les conditions difficiles liées au COVID19 et à la météo, comme j'ai pu le constater sur le terrain ».

LES ACTIONS

LOUTRES



© pixabay

LOUTRES

Concrètement, des actions ont déjà été mises en place.

Cet été, des pièges photographiques ont été installés le long de la Semois et de la Vierre. Ceci en vue de monitorer la population de loutre qui pourrait encore se trouver en Semois. Un groupe de prospection sera également créé cet hiver afin de rechercher des traces de loutres le long de la Semois (Vous êtes intéressé? Vous pouvez envoyer un email à scugnon@semois-chiers.be).

Cet été également, une campagne de 15 jours d'arrachage intensif de la balsamine de l'Himalaya, en compagnies d'étudiants, a permis de débarrasser les berges du ruisseau du Ruaumoulin et ses affluents de cette plante invasive. Plus d'informations sur cette action se trouvent à la page suivante.

Plusieurs actions de restauration de la continuité écologique seront également mises en place avant juin 2021.

COLLABORATION ENTRE LE WWF ET LE CONTRAT DE RIVIÈRE

Début juin 2020, le Contrat de Rivière a signé une convention avec le WWF -Belgique pour mener des actions de préservation de l'habitat de la loutre dans la Semois. Cette espèce a quasiment disparu de nos cours d'eau, victime de la chasse (elle fut considérée comme nuisible et une prime était attribuée pour son éradication) et de la dégradation de son habitat.



Des actions de restaurations permettraient d'améliorer la capacité d'accueil de la Semois qui possède déjà bon nombre d'atouts en sa faveur pour le retour de l'espèce. Densification de massifs arbustifs, passes à poissons, sensibilisation, etc sont au programme.



00:00:02

Image capturée le 13 / 08 / 2020 sur la Vierre à l'aide d'un piège photographique

00:00:08

Certaines plantes exotiques ornementales sont qualifiées d'invasives. Elles s'échappent facilement des espaces verts où elles sont introduites et sont capables de proliférer dans les milieux naturels. Tel est le cas de la balsamine de l'Himalaya, qui a été fréquemment plantée pour ses qualités esthétiques et son caractère mellifère.

La balsamine de l'Himalaya est une plante annuelle très dynamique qui produit de petites graines bien adaptées à la dispersion par l'eau. Elle envahit principalement les berges des rivières. Elle forme des massifs denses qui étouffent la flore indigène. Très mellifère, elle tend en outre à accaparer les insectes pollinisateurs.

En été, ses massifs imposants et denses entravent la circulation et rendent difficile l'accès aux berges. En hiver, la balsamine de l'Himalaya disparaît et n'assure plus la couverture du sol, ce qui favorise l'érosion des berges lors des épisodes de crues.

Cette plante, largement dispersée dans le sous-bassin Semois et Chiers est notamment présente sur le ruisseau du Ruaumoulin et ses affluents, les ruisseaux de Bellefontaine, d'Orchimont et de Nafraiture jusqu'à la Semois.

La lutte contre la balsamine de l'Himalaya est assez facile à mettre en œuvre car son système racinaire est peu développé et sa banque de graines dans le sol est peu persistante (≤ 3 ans). Il consiste en un arrachage de toutes les plantes peuplant le bassin versant du cours d'eau en deux passages espacés de 3 semaines.

Dès 2019, la locale de Natagora et ses bénévoles, soutenue par le Contrat de Rivière et le DNF avaient entamé la gestion de cette plante, en commençant par le ruisseau de Bellefontaine (6,5 km de linéaire).

La loutre ayant besoin de nombreuses caches en période hivernale et de berges

stables pour établir sa catiche, nous avons décidé d'entamer une lutte contre cette plante en commençant par le ruisseau du Ruaumoulin et ses affluents.

Ce sont donc 4 étudiants en juillet et 3 en août qui ont été engagés avec le financement du WWF (4 jours/ mois) sur les 22 km de linéaire où la présence de la plante avait été notée. Mais cela n'est pas tout : les ouvriers de la **province de Namur**, les bénévoles de **Natagora**, les étudiants de la **commune de Bièvre** et les employés du **Contrat de Rivière** ont mis la main à la pâte ! C'est donc **l'équivalent de 54 jours de travail** qui ont été nécessaires pour venir à bout de la balsamine cet été.

L'action sera répétée chaque année, jusqu'à ce que la plante soit éradiquée. Chaque année, la quantité de main d'œuvre nécessaire devrait baisser, jusqu'à ce qu'un contrôle annuel uniquement ne soit nécessaire.

Merci à Laura, Camille, Maureen et Dylan, nos courageux étudiants ! Et chapeau bas à Philippe Dury, gestionnaire de la réserve Natagora qui a été présent tous les jours bénévolement.

Cette action est soutenue par le WWF, Natagora, la province de Namur et la commune de Bièvre. Elle est coordonnée par le Contrat de Rivière Semois-Chiers lui-même soutenu par les 22 communes de son sous-bassin dont la **commune de Vresse-sur-Semois**. Cette action fait partie intégrante du programme d'actions 2020-2022 auquel la commune de Vresse-sur-Semois a adhéré.

Entre-autres, le village de Bagimont et l'amont du ruisseau du Bois Jean font également l'objet d'une gestion de la balsamine de l'Himalaya en collaboration avec le **DNF- Service de la Pêche** et le **Contrat de Rivière Haute-Meuse** depuis 2019.



CHANTIERS DE GESTION PLANTES INVASIVES 2020

Tout l'été, la Cellule de coordination a parcouru les sites recensés et multiplié les chantiers de lutte contre les deux principales plantes invasives : la berce du Caucase et la balsamine de l'Himalaya.

Bonne nouvelle, après quelques années de gestion, plusieurs communes (Etalle, Saint-Léger, Rouvroy, Messancy, Meix-devant-Virton et Habay) n'ont plus de berces du Caucase recensées sur leur territoire.

Berce du Caucase

LIEUX	OPÉRATIONS RÉALISÉES (NOMBRE DE PLANTS DE BERCE)	MOYENS HUMAINS MOBILISÉS (NOMBRE DE PERSONNES)
ARLON : Viville, Heckbus, Avenue Victor Tesch	Viville : coupe sous le collet par le SPW Avenue Victor Tesch: gestion par le propriétaire	SPW-DGO3-Cellule invasives Cellule de coordination du CR
TINTIGNY : Lahage, Bellefontaine	Lahage: coupe sous le collet (4) Bellefontaine: coupe sous le collet (4)	Cellule de coordination du CR
AUBANGE : Athus	Coupe des ombelles et coupe sous le collet (137)	Cellule de coordination du CR
LEGLISE : Les Fossés, Assenois, Léglise, Mellier	Les Fossés : coupe sous le collet et coupe des ombelles (56) Assenois : coupe sous le collet (37+32) Léglise : coupe sous le collet (3) Mellier : coupe sous le collet (3)	Ouvriers communaux (1) Cellule de coordination du CR
BIEVRE : Cornimont	Coupe sous le collet (15)	Cellule de coordination du CR

CHANTIERS DE GESTION PLANTES INVASIVES 2020

Berce du Caucase

LIEUX	OPÉRATIONS RÉALISÉES (NOMBRE DE PLANTS DE BERCE)	MOYENS HUMAINS MOBILISÉS (NOMBRE DE PERSONNES)
BOUILLON : Sensenruth, Ucimont, Confluence Rau des Evis-Semois, Rochechaut	Sensenruth (amont) : coupe sous le collet par le SPW Ucimont : coupe sous le collet (15) Autres sites : coupe sous le collet (91)	Ouvriers communaux (3) SPW-DGO3-Cellule invasives
FLORENVILLE : Abbaye d'Orval	Coupe sous le collet (29)	Cellule de coordination du CR
BERTRIX : Vallée des Munos, Rau Bonne Fontaine	Vallée des Munos (1)	Cellule de coordination du CR
CHINY : Les Croisettes, Les Bulles, Suxy (nouveau site)	Les Croisettes : tonte par le propriétaire Les Bulles : coupe sous le collet (SPW) Suxy: coupe sous le collet (4)	SPW-DGO3-Cellule invasives Cellule de coordination du CR
VRESSE-SUR-SEMOIS : Mouzaive, La Chiqueterie	Mouzaive (Privé) La Chiqueterie : coupe sous le collet	SPW-DGO3-Cellule invasives Cellule de coordination du CR
MUSSON : Signeux	Coupe sous le collet (58)	Cellule de coordination du CR
HERBEUMONT : Straimont	Coupe sous le collet (1)	Cellule de coordination du CR

CHANTIERS DE GESTION PLANTES INVASIVES 2020

INVASIVES

INVASIVES

Balsamine de l'Himalaya

LIEUX	OPÉRATIONS RÉALISÉES	MOYENS HUMAINS MOBILISÉS (NOMBRE DE PERSONNES)
VRESSE-SUR-SEMOIS : Bagimont	Cœur du village et cours d'eau non classé allant vers la France.	Cellule de coordination (3) SPW-DGO3-DNF-Service de la Pêche (1)
VRESSE-SUR-SEMOIS et BIEVRE	Sur le Rau du Ruaumoulin et tous ses affluents jusqu'à la Semois dans le cadre du projet de restauration de l'habitat de la loutre en Semois	Cellule de coordination (3) Etudiants (8 engagés par le CR et 2 engagés par le commune de Bièvre) Province de Namur (5) Natagora (1, et quelques bénévoles ponctuellement) équivalent de 54 jours homme

ACHAT EN LIGNE DU PERMIS DE PÊCHE EN 2021

A partir de 2021, la délivrance des permis de pêche ne se fera plus dans les bureaux de poste mais uniquement en ligne, sur le site www.permisdepeche.be. Cette délivrance en ligne existe déjà depuis 2016, et son utilisation est croissante d'années en années.

Si un pêcheur ne possède pas d'outil informatique ou de moyen de paiement en ligne, un membre de la famille ou un ami, peut aussi lui acheter un permis de pêche.



Adresse e-mail Mot de passe Connexion

Pas encore de compte ? | J'ai oublié mon mot de passe

FR NL DE EN

VOUS ÊTES ICI: ACCUEIL

ACHAT EN LIGNE DU PERMIS DE PÊCHE DE WALLONIE

En seulement cinq étapes, vous pouvez acheter en ligne et de façon sécurisée votre permis de pêche de Wallonie et le recevoir par e-mail. Il existe actuellement quatre types de permis :

Permis de pêche J

Réservé aux jeunes de moins de 15 ans, pour toute pêche de jour uniquement du bord de l'eau ou d'un plancher amovible (ne restant pas sur place après l'exercice de la pêche) à maximum une ligne à main munie d'un hameçon simple sans ardilion ou avec ardilion écrasé + épuisette + maximum une balance à écrevisses.

Prix: 0,00 €

Permis de pêche A

Toute pêche de jour uniquement du bord de l'eau ou d'un plancher de pêche amovible (ne restant pas sur place après l'exercice de la pêche) à maximum 2 lignes à main + épuisette.

Prix: 12,39 €

Permis de pêche B

Toute pêche de jour du bord de l'eau (ou plancher amovible) ou dans le cours d'eau (dont embarcation, plancher fixe, embarcadère) à maximum 2 lignes à main + épuisette + maximum 5 balances à écrevisses. La pêche de la carpe de nuit du bord de l'eau (ou plancher amovible) à maximum 2 lignes à main + épuisette.

Prix: 37,18 €

Permis de pêche T

Durant 14 jours consécutifs, toute pêche de jour du bord de l'eau (ou plancher amovible) ou dans le cours d'eau (dont embarcation, plancher fixe, embarcadère) à maximum 2 lignes à main + épuisette + maximum cinq balances à écrevisses, ET pêche de la carpe de nuit du bord de l'eau à max. 2 lignes à main + épuisette.

Prix: 25,00 €

Questions fréquentes

Acquérir en ligne mon permis de pêche ?

La commande du permis de pêche de la Région wallonne se déroule en seulement quelques étapes : S'identifier ...

Créer son compte utilisateur sur le site de vente en ligne du permis de pêche.

Pour créer un compte utilisateur, deux possibilités s'offrent à vous. Un premier lien est disponible dès la ...

Dois-je impérativement imprimer mon permis en couleur ?

Non, un permis délivré en ligne et imprimé en noir est parfaitement valable. Il est par contre nécessaire que l'impression soit lisible.

Comment puis-je obtenir mon permis de pêche de la Région wallonne ?

Les permis de pêche de la Région wallonne peuvent être obtenus auprès des guichets bpost ou sur le site www.permisdepeche.be.

Comment retrouver mon mot de passe ?

En cas de perte de mot de passe, un lien spécifique est prévu à cet effet sur la page d'accueil du site. ...

Viaduc de Conques à Herbeumont

WEBINAIRES WALLONIE-QUÉBEC

Les 15 et 17 décembre nous vous proposerons 2 webinaires qui permettront d'échanger sur les différentes expériences menées pour lutter contre les espèces végétales invasives en Wallonie et au Québec.

Informations: <https://cobaric.qc.ca/projets/projets-en-cours/echanges-quebec-wallonie/>



Pour vous inscrire en ligne

à ce bulletin:

CLIQUEZ SUR MARTIN!



L'Inf'EAU est le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL.

L'ASBL du Contrat de Rivière Semois-Chiers est présidée par Olivier BARTHELEMY et est soutenue par la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, les Communes d'Arlon, Aubange, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Libramont-Chevigny, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Neufchâteau, Paliseul, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Virton, Vresse-sur-Semois ainsi que par la Province de Namur, Burgo Ardennes SA, Ampacet SPRL et les Sablières Lannoy SPRL.

Cellule de Coordination

Rue Camille Joset, 1

6730 Rossignol

Tél.: 063/388.944

Site Internet: www.semois-chiers.be

Contacts

ycollignon@semois-chiers.be

scugnon@semois-chiers.be

vlequeux@semois-chiers.be

czintz@semois-chiers.be

Comité de rédaction : Yanick COLLIGNON, Sylvie CUGNON, Valère LEQUEUX, Céline ZINTZ

Editeur responsable: Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL.

Illustrations: Bernard NICOLAS

© Parc Naturel de Gaume

